
Décision n° 2018-11

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Alexandra DONNY, directrice générale adjointe

Article 3 : PERIMETRE

Alexandra DONNY reçoit délégation générale de signature en cas d'absence ou d'empêchement du directeur général.

Alexandra DONNY reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs au fonctionnement courant du GIP Resah et notamment, ceux relatifs à la gestion des ressources humaines et aux opérations d'engagement, liquidation ou mandatement.

Article 4 : EFFET

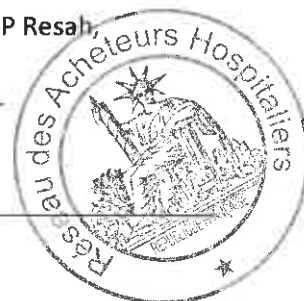
La présente délégation prend effet à compter du 19 novembre 2018.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 12 novembre 2018 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2020-03

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Charles-Edouard ESCURAT, directeur général adjoint

Article 3 : PERIMETRE

Charles-Edouard ESCURAT reçoit délégation générale de signature en cas d'absence ou d'empêchement du directeur général.

Charles-Edouard ESCURAT reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux activités de centrale d'achat et de conseil.

Article 4 : EFFET

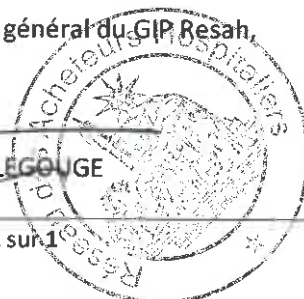
La présente délégation prend effet à compter du 2 mars 2020.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 2 mars 2020 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2019-01

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- ☐ **Marie LE GUYADER-DESPREES**, directrice des ressources humaines, des affaires générales et du développement du médico-social

Article 3 : PERIMETRE

Marie LE GUYADER-DESPREES reçoit délégation générale de signature en cas d'absence ou d'empêchement du directeur général ou du directeur général adjoint.

Marie LE GUYADER-DESPREES reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs à la gestion des ressources humaines. Elle reçoit également délégation pour signer tous les actes relatifs au fonctionnement courant du GIP Resah, en dehors des opérations d'engagement, liquidation et mandatement.

Article 4 : EFFET

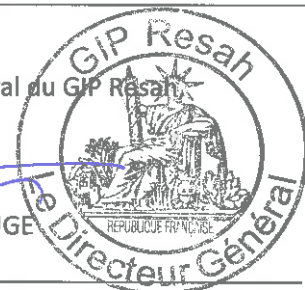
La présente délégation prend effet à compter du 5 février 2019.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 5 février 2019 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2019-03

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Sylvie PATIE, directrice des affaires économiques et financières

Article 3 : PERIMETRE

Sylvie PATIE reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs à la gestion économique et financière du Resah ainsi que ceux relatifs à l'exécution des marchés passés par le Resah agissant en tant que centrale d'achat grossiste. A ce titre, elle peut signer tous les actes relatifs à la vente et tous les actes relatifs à l'achat d'équipements, de consommables ou de prestations intellectuelles (documents estimatifs, bons de commande, factures, etc.), en acquisition ou en location.

Elle reçoit également délégation en vue de signer les conventions de service d'achat centralisé.

Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du 1^{er} avril 2019.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 31 mars 2019 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah

Dominique LEGOUGE



Décision n° 2019-04

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- **Virginie SCHIRMER**, responsable des affaires juridiques

Article 3 : PERIMETRE

Virginie SCHIRMER reçoit délégation pour signer tous les actes relatifs aux marchés publics passés par le Resah agissant en tant que centrale d'achat ou pour ses propres besoins.


Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du 17 mai 2019.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 16 mai 2019 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2019-09

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Aurélie Barre, juriste

Article 3 : PERIMETRE

Aurélien BARRE reçoit délégation pour signer les actes d'engagement des marchés subséquents des accords-cadres mono-attributaires, les avenants, les certificats administratifs des pôles achats « Energie » et « Bâtiment ».

Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du 10 décembre 2019.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 2 décembre 2019 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2020-01

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRE

- Caroline JEGOUDEZ, directrice du pôle achat « services hôteliers et généraux »

Article 3 : PERIMETRE

Caroline JEGOUDEZ reçoit délégation pour signer tous les actes passés par le Resah agissant en tant que centrale d'achat, hors conventions de service d'achat centralisé, dans le cadre de son pôle d'achat.


Article 4 : EFFET

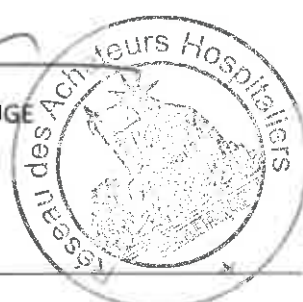
La présente délégation prend effet à compter du 13 janvier 2020.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 13 janvier 2020 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2019-08

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRE

- Bertrand LOUVOIS, directeur du pôle SI et télécoms

Article 3 : PERIMETRE

Bertrand LOUVOIS reçoit délégation pour signer tous les actes passés par le Resah agissant en tant que centrale d'achat, hors conventions de service d'achat centralisé, dans le cadre de son pôle d'achat.

Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du 18 septembre 2019.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 18 septembre 2019 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,



Dominique LEGOUGE,
Le Directeur général

Décision n° 2020-02

Délégation de signature du directeur général

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah. Elle annule et remplace la décision n°2019-06.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Coffi GNANGUENON, directeur du pôle biomédical, biologie et numérique associé
- Meltem DELI, chef de projet achats biomédicaux
- Magali FRAPPE, directeur de projet achats biomédicaux

Article 3 : PERIMETRE

Coffi GNANGUENON reçoit délégation pour signer tous les actes passés par le Resah agissant en tant que centrale d'achat, hors conventions de service d'achat centralisé, dans le cadre des filières d'achat biomédical et biologie.

Meltem DELI et Magali FRAPPE reçoivent délégation pour signer les actes d'engagement des marchés subséquents mono-attributaires, les avenants aux accords-cadres et aux marchés subséquents et les certificats administratifs dans le cadre de la filière « biomédical ».

Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du 1^{er} février 2020. Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 28 janvier 2020 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE



Décision n° 2018-03

Délégation de signature

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 :

Monsieur Jean-Michel DESCOUTURES, pharmacien mis à disposition du Resah par le Centre hospitalier d'Argenteuil et chargé de la coordination des achats de médicaments du Resah, reçoit délégation de signature du directeur général du GIP Resah, dans les conditions précisées ci-après.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah, et de Monsieur Charles-Edouard ESCURAT, directeur général adjoint, Monsieur Jean-Michel DESCOUTURES a compétence pour procéder à la signature des actes suivants concernant les achats de médicaments :

- Pour la passation des marchés : actes d'engagement, avenants, lettres de rejet, déclarations sans suite, mises au point, actes nécessaires à l'information des candidats ;
- Pour l'exécution des marchés : certificats administratifs, courriers de reconduction/non-reconduction.

Article 3 :

La présente délégation est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Fait le 5 janvier 2018 à Paris,

Le délégant ;




Les délégataires ;

Reconnaissent comprendre et accepter la présente délégation


Jean-Michel DESCOUTURES

Décision n° 2018-04

Délégation de signature

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 :

Mesdames Laurence BERTRAND et Michèle HEHN, pharmaciens mis à disposition du Resah par le Centre hospitalier d'Argenteuil et chargés de la coordination des achats de dispositifs médicaux stériles du Resah, reçoivent délégation de signature du directeur général du GIP Resah, dans les conditions précisées ci-après.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah, et de Monsieur Charles-Edouard ESCURAT, directeur général adjoint, Mesdames Laurence BERTRAND et Michèle HEHN ont compétence pour procéder à la signature des actes suivants concernant les achats de dispositifs médicaux stériles :

- Pour la passation des marchés : actes d'engagement, avenants, lettres de rejet, déclarations sans suite, mises au point, actes nécessaires à l'information des candidats ;
- Pour l'exécution des marchés : certificats administratifs, courriers de reconduction/non-reconduction.

Article 3 :

La présente délégation est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Fait le 5 janvier 2018 à Paris,



Les délégataires ;
Reconnaissent comprendre et accepter la présente délégation

Laurence BERTRAND Michèle HEHN



Décision n° 2020-04

Délégation de signature du directeur général

ANNULE ET REMPLACE LA DECISION N°2019-05

Le directeur général du GIP Resah décide :

Article 1 : OBJET

La présente délégation de signature concerne les modalités de délégation de signature de Dominique LEGOUGE, directeur général du GIP Resah.

Article 2 : DELEGATAIRES

- Delphine JANIN, responsable de la diffusion de l'offre
- Leslie LETAN, chargée des relations établissements
- Laura RHINAN, assistante « relations établissements »

Article 3 : PERIMETRE

Delphine JANIN, Leslie LETAN et Laura RHINAN reçoivent délégation pour signer toutes les conventions de service d'achat centralisé.

Article 4 : EFFET

La présente délégation prend effet à compter du 2 mars 2020.

Elle sera notifiée à chaque délégataire et diffusée autant que de besoin.

Fait le 2 mars 2020 à Paris,

Le directeur général du GIP Resah,


Dominique LEGOUGE

